

Ville de Leuze-en-Hainaut

## AVIS D'URBANISME ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

**Mme. Chloé PLATTEEUW**

Le terrain concerné est situé

**Coron du Bois à 7904 Willaupuis - cadastré 07 A 129**

Le projet consiste en

### **Construction d'une habitation + Déplacement d'un sentier**

Le projet implique une modification de voirie : déplacement d'un sentier / Fossé à remblayer

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne:

- Implantation (limite latérale);
- Non verticalité des baies en façade avant;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous au 069/59 02 51.

**Affichage le 18/07/2025**

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer  
du 24/07/2025 au 15/09/2025**

(Suspension des enquêtes publiques du 16 juillet au 15 août 2025)

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@leuze-en-hainaut.be](mailto:urbanisme@leuze-en-hainaut.be).

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,  
Art L1124-19 CDLD  
Q. Ponchaut.

Le Bourgmestre,  
H. Cornillie